

**Trophée de Ligue U10 de Lannemezan**  
**8 juin au 9 juin 2025**  
**Rue Jouy d'Arnaud**  
**66750 SAINT CYPRIEN PLAGE**

**REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE**

Ce règlement complète les règlements des épreuves fédérales.  
 Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements des épreuves fédérales.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Voir cahier des charges du Trophée de Ligue U10.

**Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 30 participants**

Filles / Garçons	Nombre Minimum	Drapeau Minimum	Wild Card
Filles	6	Jaune	5
Garçons	19	Jaune	

**FORME DE JEU**

**Score Maximum (limité à 9 coups par trou) / 18 trous / 9 trous par jour / 1 série Filles et 1 série Garçons**

**Distance de jeu préconisée FFGolf :** voir cahier des charges (recommandations § 3-6-4)

**Classement :** Classement en brut exclusivement et obligatoirement par sexe (pas de classement mixte).

**ENGAGEMENT**

Les inscriptions se font en ligne via le lien d'inscription suivant :

<https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/1878>

La clôture des inscriptions est fixée au **29 mai 2025**

Les droits d'engagements sont de **25 €**

**Forfait :** voir § 1.4.4.3 (11. Forfait)

**Rappel du règlement général**

**Epreuve non-fumeur** voir § 1.2.5 / **Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance interdits** voir § 1.2.8 / **voitures interdites dès la journée de reconnaissance officielle pour les joueurs et les accompagnateurs** voir § 1.2.4

**Accompagnateurs :**

Pendant tout le déroulement de cette épreuve, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc...devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée, sera considéré comme une faute de comportement (Règle 1.2).

**En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le Comité de l'épreuve qui pourra même en son absence lui signifier de quitter le club. Cette décision sera notifiée au Directeur du Club qui aura toute autorité pour la faire appliquer.**

**Classement final Trophée de Ligue U10 2025**

**Chaque participant licencié de la ligue Occitanie, filles et garçons différenciés, ayant rendu un score sur les 2 tours, se voit attribuer des points : 1 point pour le dernier puis 1 point de plus jusqu'au premier occitan du classement de l'épreuve.**

Le départage pour les points attribués sera fait sur les 9, 6, 3 et dernier trou, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant.